

6 AVR 2026

Ref 359

Avis relative à la sélection d'un bureau d'études pour l'organisation d'une formation portant sur la valorisation et la gestion sécurisée des déchets par des moyens nautiques dans le cadre du projet :

« Bateaux technologiques pour le nettoyage des fonds marins »

(BAT-NET-MAR_A1-2.7-206)

Consultation n° 08/2026

L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM), dans le cadre du projet « Bateaux technologiques pour le nettoyage des fonds marins » (BAT-NET-MAR A1-2.7-206) financé par le Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027, lance la présente consultation pour : **la sélection d'un bureau d'études pour l'organisation d'une formation portant sur la valorisation et la gestion sécurisée des déchets par des moyens nautiques.**

Le dossier complet de la consultation est disponible sur :

- Site web INSTM : <http://www.instm.agrinet.tn>
- Site web IRESA : <https://iresa.agrinet.tn>

Date limite de réception des offres : le jeudi 07 mai 2026 à 10 h 00.

Les offres doivent être déposées sous pli fermé anonyme (trois enveloppes : Administratif, Technique, Financier) au Bureau d'Ordre Central de l'INSTM ou par courrier recommandé / Rapid-Post à l'adresse suivante : 28, rue du 2 Mars 1934 – Carthage Salammbô – 2025 Tunis.

L'enveloppe extérieure doit porter la mention : « **A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis** » **Consultation n° 08/2026, projet «Bateaux technologiques pour le nettoyage des fonds Marins » (BAT-NET-MAR A1-2.7-206).**

Pour tout renseignement complémentaire, contacter l'INSTM via les sites indiqués. Les offres reçues après la date limite ne seront pas considérées.

Tunis le 6 avril 2026

Pr. Mohamed Salah AZAZA
Le Chargé de la Gestion de l'INSTM


Le Charge de la Direction
de l'Institut National des Sciences
et Technologies de la Mer
Mohamed Salah AZAZA

Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027
Décision n° C (2022) 8952 du 30 novembre 2022

Consultation n° 08/2026 relative à la sélection d'un bureau d'études pour l'organisation d'une formation portant sur la valorisation et la gestion sécurisée des déchets par des moyens nautiques, dans le cadre du projet : « Bateaux technologiques pour le nettoyage des fonds marins »

(BAT-NET-MAR A1-2.7-206)

CUP : G23C25000590007

Date de publication : le mardi 07 avril 2026

La consultation est publiée sur :

- le site web de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM) : <http://www.instm.agrinet.tn>
- le site web de l'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles (IRESA) : <https://iresa.agrinet.tn>
- dans la presse écrite quotidienne : Journal Ech=Chourouk

Date limite de réception des offres : le jeudi 07 mai 2026 à 10 h 00.

Contexte

Dans le cadre du Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027, l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM), en partenariat avec 5 autres organismes, a bénéficié d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : « Bateaux technologiques pour le nettoyage des fonds marins » (BAT-NET-MAR_A1-2.7-206).

Le projet « Bateaux technologiques pour le nettoyage des fonds marins » (BAT-NET-MAR_A1-2.7-206) vise à améliorer la compétitivité et le développement durable grâce à la croissance des opérateurs qui entendent poursuivre des objectifs de développement et d'amélioration des conditions socio-économiques. Il se traduit par la construction d'un petit bateau technologiquement innovant utilisé pour l'élimination des déchets anthropiques, ainsi que par la réalisation de recherches et d'innovations à travers des études d'évaluation sur l'état de la biodiversité.

Dans le cadre du groupe de tâches 2 (GT 2), l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM) souhaite sélectionner un bureau d'études pour assurer l'organisation d'une formation du personnel tunisien portant sur la valorisation et la gestion sécurisée des déchets par des moyens nautiques. La formation théorique sera assurée à l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer, centre de Monastir, tandis que la formation pratique (sortie terrain) sera réalisée au port de plaisance – Marina de Monastir, site pilote du projet.

Les dépenses relatives à la présente consultation seront imputées à la catégorie de coûts « Frais de compétences et de services externes ».

Durée du projet : 24 mois, du 15 mai 2025 au 14 mai 2027 (sauf prorogation approuvée par l'Autorité de Gestion).

Article 1. Objet de la consultation

L'INSTM lance une consultation simplifiée visant à sélectionner un bureau d'études indépendant pour assurer la formation du personnel tunisien à la valorisation et à la gestion sécurisée des déchets par des moyens nautiques, dans le cadre du projet BAT-NET-MAR, et ce dans le respect des règles du Programme Interreg NEXT Italie-Tunisie

2021-2027, du décret n° 2014-1039 du 13 mars 2014 relatif aux marchés publics tunisiens, ainsi que des dispositions nationales en vigueur. La formation théorique sera assurée à l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer, centre de Monastir, tandis que la formation pratique (sortie terrain) sera réalisée au port de plaisance – Marina de Monastir, site pilote du projet.

La présente procédure est conforme audit décret et à ses modifications, notamment en ce qui concerne les seuils applicables à la consultation simplifiée.

Article 2. Service et tâches à réaliser

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, le soumissionnaire sera chargé de réaliser les tâches suivantes, sous l'autorité de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer :

1. Former un groupe de 20 participants (ingénieurs et techniciens issus d'institutions maritimes et environnementales, plongeurs professionnels ou scientifiques, ainsi que de jeunes diplômés en sciences marines ou environnementales) aux compétences couvertes par les modules suivants :
 - **Module 1** : Les déchets marins dans les écosystèmes portuaires : contexte et impacts environnementaux
 - **Module 2** : Économie circulaire et gestion durable des déchets marins
 - **Module 3** : Méthodologies et outils de suivi environnemental dans les zones portuaires
 - **Module 4** : Gestion opérationnelle et sécurité lors des opérations de collecte des déchets marins
 - **Module 5** : Application pratique et opérations de collecte des déchets marins sur le terrain
2. Assurer la formation de 20 participants sur une durée de 5 jours (28 heures théoriques et 12 heures pratiques), à raison d'un formateur (Un surplus de trois personnes mobilisées pour le travail de terrain et théorique peut être accepté dans le cadre du programme) par module
3. Délivrer des certificats aux participants à l'issue de la formation.
4. Concevoir des supports pédagogiques (vidéos, planches, posters, flyers et affiches) qui serviront d'outils didactiques dans ce domaine.



Article 3. Compétences et qualifications requises du bureau d'études soumissionnaire

- Être une organisation de formation intervenant dans les problématiques liées à l'environnement, en particulier celles relevant de la gestion des déchets.
- Justifier d'une expérience dans les domaines de l'éducation environnementale, notamment en lien avec la gestion des déchets et leur valorisation dans une approche d'économie circulaire.
- Disposer d'intervenants expérimentés dans les domaines des déchets marins, de la sécurité liée aux opérations de collecte des déchets, de la préservation de la biodiversité marine, ainsi que de la gestion des déchets.
- Être familiarisé avec les outils didactiques dans le domaine de l'environnement et avec la conception de supports pédagogiques.

Article 4. Engagements du bureau d'études et de formation

- Préparer un programme détaillé de la formation, conformément aux objectifs mentionnés à l'article 2.
- Assurer la formation à l'aide de cinq experts, selon les thématiques proposées à l'article 2, en tenant compte des volets théorique et pratique.
- Prendre en charge l'ensemble des dépenses relatives aux supports didactiques et pédagogiques (posters, flyers, vidéos, etc...).

Article 5. Budget et modalités de paiement

Budget maximal : 7 000 € (sept mille euros) hors TVA, convertis en TND au taux Inforeuro du mois de notification.
 Imputation : « Frais des compétences et services externes ».

Les modalités de paiement sont les suivantes : règlement à hauteur de 100 % à la réception de la facture, après validation des livrables par les coordinateurs nationaux.

Le paiement sera effectué par l'agent comptable de l'INSTM, par virement bancaire ou postal, sur le compte courant fourni par le titulaire de la prestation, sur présentation des pièces suivantes :

- Une facture en quatre (04) exemplaires ;
- Un procès-verbal de réception des livrables sans réserve.



Article 6. Livrables attendus

Les livrables de cette formation sont présentés dans le tableau suivant :

N°	Livrables	Délais de remise	Format / Observations
1	Calendrier détaillé d'exécution de la mission * <u>Version finale validée par la coordination</u>	Dix (10) jours avant la date de démarrage de la formation	Document Word ou PDF, mise en page professionnelle.
2	programme détaillé de la formation (minimum 5 pages) * <u>Version finale validée par la coordination</u>	Dix (10) jours avant la date de démarrage de la formation	Document Word ou PDF, mise en page professionnelle
3	Supports détaillés des cinq modules de la formation (15 à 20 pages par module) incluant les contenus, les présentations PowerPoint et les supports visuels (affiches, planches et posters) * <u>Version finale validée par la coordination</u>	Dix (10) jours avant la date de démarrage de la formation	Versions numériques modifiables (Word/PDF + fichiers .pptx)
4	Vidéos sous forme de courtes séquences pédagogiques (durée totale comprise entre 5 et 10 minutes), fractionnées en plusieurs capsules, portant sur les activités de terrain, les pratiques et les opérations de collecte des déchets marins * <u>Version finale validée par la coordination</u>	À la fin de la formation	Fichiers MP4 en haute qualité (Full HD)
5	Certificats de formation personnalisés pour l'ensemble des participants * <u>Version finale validée par la coordination</u>	À la fin de la formation	Word ou PDF avec logo de l'INSTM, ainsi qu'en format papier (imprimé sur papier de qualité avec signatures originales)

NB : Les livrables initiaux (points 1, 2 et 3) devront être soumis à l'INSTM au plus tard **dix (10) jours** avant la date de démarrage de la formation.

La **version finale** de l'ensemble des supports de formation, après vérification des contenus, intégration des éventuels commentaires et **validation définitive par la coordinatrice** du projet, devra être remise au plus tard **trois (03) jours** avant la date de démarrage de la formation.

Tous les livrables devront être fournis sur **support électronique** (clé USB ou disque dur externe) en plus de la version numérique envoyée par email. Ils feront l'objet d'une vérification et d'une validation finale, avant la fin de la formation, en coordination avec la coordinatrice du projet et les experts de l'INSTM.

Article 7. Durée de la mission et respect des délais

Durée de la mission

À compter de la date de notification de l'ordre de service, le prestataire disposera d'un délai ferme d'un (1) mois pour accomplir l'ensemble de la mission, incluant la préparation et la réalisation d'une formation de cinq (5) jours organisée en deux sessions :

- Deux (2) jours lors de la première phase ;
- Trois (3) jours lors de la seconde phase.

Respect des délais

Le prestataire s'engage à respecter strictement les délais de remise des livrables et d'exécution de la formation tels que définis ci-dessus. Tout retard ou manquement aux obligations contractuelles pourra donner lieu à des mesures correctives et/ou à l'application des pénalités prévues par le contrat et par le règlement du programme Interreg NEXT Italie-Tunisie 2021-2027.

Article 8. Délai et conditions de présentation des offres

Dossier sous pli fermé anonyme avec trois enveloppes :

Enveloppe A – Administratif

1. Pièce n°1 : La présente consultation, signée et paraphée, portant la mention « Lu et approuvé » ;
2. Pièce n°2 : La fiche de renseignements généraux (Annexe 1) ;
3. Pièce n°3 : Extrait du registre national des entreprises

Enveloppe B – Technique

1. Pièce n°1 : Liste des ressources humaines (Annexe 2) ;
2. Pièce n°2 : Liste détaillée des références du soumissionnaire (Annexe 3) ;
3. Pièce n°3 : Liste détaillée des références des formateurs de 1 à 5 (Annexe 4) ;
4. Pièce n°4 : Curricula Vitae détaillés du responsable du bureau d'études et des formateurs ;
5. Pièce n°5 : Copies des diplômes du responsable du bureau d'études et des formateurs.
6. Pièce n°6 : Résumé détaillé et structuré de la formation, incluant le contenu des modules (maximum 5 pages).
7. Pièce n°7 : Planning détaillé des activités au cours des cinq jours de formation.

Enveloppe C – Financier

1. Pièce n°1 : La soumission (Annexe 5) ;
2. Pièce n°2 : Le bordereau des prix (Annexe 6).

Les participants intéressés sont invités à soumettre leur dossier dans une seule enveloppe contenant les trois enveloppes internes (enveloppe A + enveloppe B + enveloppe C), sous pli fermé anonyme, par l'un des moyens suivants : courrier recommandé avec accusé de réception, service Rapid-Post, ou remise directe contre décharge au Bureau d'Ordre Central de l'INSTM à l'adresse suivante :

Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM)
28, rue du 2 mars 1934 Carthage Salammbô – 2025 Tunis

L'enveloppe devra mentionner la spécification suivante :

« A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis »

Consultation n° 08/2026 relative à la sélection d'un bureau d'études pour l'organisation d'une formation portant sur la valorisation et la gestion sécurisée des déchets par des moyens nautiques, dans le cadre du projet : « Bateaux technologiques pour le nettoyage des fonds marins » (BAT-NET-MAR A1-2.7-206)

Date limite de réception des offres : le jeudi 07 mai 2026 à 10 h 00.

NB :

- La non-présentation de l'un des documents (Annexe 5 : la soumission) et (Annexe 6 : le bordereau des prix) lors de l'ouverture des plis des offres financières constitue un motif de rejet de l'offre.
- Les offres reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération.
- L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives.
- Seul le participant sélectionné par la commission, conformément aux critères établis, sera contacté pour la signature du contrat de prestation de services et la poursuite du processus.

Article 9. Méthodologie de dépouillement et évaluation des offres :

La sélection de l'offre s'effectue selon un processus en deux étapes :

Première étape : Vérification administrative et financière des offres, à savoir :

- la conformité des documents administratifs exigés ;
- la validité et la complétude des documents constitutifs de l'offre financière et
- la correction des erreurs de calcul ou matérielles, le cas échéant.



Deuxième étape : la commission procède à la vérification et à l'examen détaillé de l'offre technique du soumissionnaire. Les offres sont évaluées sur la base des critères techniques définis dans le cahier des charges. Sont déclarées techniquement conformes les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 60 points. Seules les offres techniquement conformes sont examinées sur le plan financier. L'offre retenue est alors celle présentant le prix le moins-disant parmi les offres admissibles.

Les dossiers ayant obtenu une note technique inférieure à 60 points seront éliminés.

L'évaluation des offres sera effectuée sur la base des critères suivants :

Critère d'évaluation	Note Max
Evaluation du bureau d'études	50
Ancienneté	05
De 1 à 5 ans : 1 point	
De 6 à 10 ans : 5 points	
Expérience du bureau d'étude :	15
Réalisation de formations dans des projets de coopération internationale : évaluation des compétences d'organisation de ce type d'activité (2 points par projet, maximum 10 points)	10

Activités de formation et de vulgarisation scientifique dans les domaines de la protection de l'environnement, de l'entrepreneuriat vert ou de l'économie circulaire (1 point par référence, plafonné à 5 points)	05
Résumé détaillé et structuré de la formation, incluant le contenu des modules (max. page)	20
Résumé détaillé et structuré de la formation, incluant le contenu des modules : 20 points	
Résumé partiellement détaillé : 10 points	
Résumé se limitant à la reprise des TdR : 5 points	
Planning détaillé des activités au cours des cinq jours de formation	10
Cohérent et réaliste par rapport aux TdR : 10 points	
Moyennement cohérent : 5 points	
Non cohérent : 0 point	
Evaluation des formateurs :	50
Formateur 1	10
Niveau académique	
Avoir un niveau baccalauréat : 0 point	04
Titulaire d'un diplôme de licence, de technicien supérieur ou équivalent : 2 points	
Titulaire d'un diplôme de master, d'ingénieur ou de doctorat : 4 points	
Expérience dans le domaine des déchets marins (contexte et impacts environnementaux) : 1 point par projet, maximum 4 points	04
Expérience en animation de formations dans le domaine des déchets marins : 0 ou 2 points	
Formateur 2	10
Niveau académique	
Avoir un niveau baccalauréat : 0 point	04
Titulaire d'un diplôme de licence, de technicien supérieur ou équivalent : 2 points	
Titulaire d'un diplôme de master, d'ingénieur ou de doctorat : 4 points	
Expérience dans le domaine de l'économie circulaire et de la gestion durable des déchets : 1 point par projet, maximum 4 points	04
Expérience en animation de formations dans le domaine de l'économie circulaire et de la gestion durable : 0 ou 2 points	02
Formateur 3	10
Niveau académique	
Avoir un niveau baccalauréat : 0 point	04
Titulaire d'un diplôme de licence, de technicien supérieur ou équivalent : 2 points	
Titulaire d'un diplôme de master, d'ingénieur ou de doctorat : 4 points	
Expérience dans le domaine des méthodologies et outils de suivi environnemental utilisant l'intelligence artificielle : 2 points par projet, maximum 4 points	04
Expérience en animation de formations dans le domaine du suivi environnemental avec l'IA : 0 ou 2 points	02
Formateur 4	10
Niveau académique	
Avoir un niveau baccalauréat : 0 point	04
Titulaire d'un diplôme de licence, de technicien supérieur ou équivalent : 2 points	
Titulaire d'un diplôme de master, d'ingénieur ou de doctorat : 4 points	
Expérience dans la gestion opérationnelle et la sécurité lors des opérations de collecte des déchets marins : 2 points par projet, maximum 4 points	04



Expérience en animation de sessions de sécurité et de manipulation de déchets dans le domaine portuaire et maritime : 0 ou 2 points	02
Formateur 5	10
Niveau académique	
Avoir un niveau baccalauréat : 0 point	04
Titulaire d'un diplôme de licence, de technicien supérieur ou équivalent : 2 points	
Titulaire d'un diplôme de master, d'ingénieur ou de doctorat : 4 points	
Expérience en application pratique et opérations de collecte des déchets marins sur le terrain ainsi que dans la photographie environnementale : 2 points par projet, maximum 4 points	04
Capacité à réaliser des vidéos courtes à des fins de formation et de sensibilisation : 0 ou 2 points	02
Total	100

L'équipe doit être composée de cinq formateurs. Un surplus de trois personnes mobilisées pour le travail de terrain et théorique peut être accepté dans le cadre du programme.

Article 10. Délai de validité des offres

Tout soumissionnaire sera lié par son offre pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres. Pendant cette période, les prix et les renseignements proposés par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

Article 11. Litige

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunisie.

Article 12. Entrée en vigueur de la consultation

L'entrée en vigueur de la présente consultation intervient après la signature du contrat final entre les deux parties contractantes.



Tunis le 06/04/ 2026

Pr. Lamia TRABELSI

La coordinatrice du projet
BAT-NET-MAR

Programme de Coopération Interreg
Next Italie-Tunisie 2021-2027
Projet BAT-NET-MAR (A1-2.7.206)
Coordinatrice du projet
Trabelsi Lamia

Pr. Mohamed Salah AZAZA

Le chargé de la direction de l'Institut National
des Sciences et Technologies de la Mer

Le Chargé de la Direction
de l'Institut National des Sciences
et Technologies de la Mer
Mohamed Salah AZAZA



ANNEXES = Consultation N° 08/2026 BAT-NET-MAR

Sélection d'un bureau d'études pour l'organisation d'une formation portant sur la valorisation et la gestion sécurisée des déchets par des moyens nautiques

ANNEXE 1

Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Date de création :

Enregistrée au bureau d'enregistrement des sociétés : de..... sous le n°.....

Effectif approximatif du personnel permanent :

Personne bénéficiant d'une procuration et signant les documents relatifs à l'offre (nom, prénom et fonction).....

Fait àLe

Le Soumissionnaire.....

(Nom, cachet et signature)



ANNEXE 2

Liste des ressources humaines

(Ajouter des lignes dans le tableau si nécessaire)

	Nom et prénom	Diplômes	Spécialité	Expériences	Justificatifs
Responsable du bureau					- CV - Copie des diplômes - Contrats - Attestations - etc....
Formateur 1					- CV - Copie des diplômes - Contrats - Attestations - etc....
Formateur 2					- CV - Copie des diplômes - Contrats - Attestations - etc....
Formateur 3					- CV - Copie des diplômes - Contrats - Attestations - etc....
Formateur 4					- CV - Copie des diplômes - Contrats - Attestations - etc....
Formateur 5					- CV - Copie des diplômes - Contrats - Attestations - etc....

ANNEXE 3

Liste détaillée des références du bureau d'études

(Ajouter des lignes dans le tableau si nécessaire)

Intitulé de la mission	Client (Acronyme)	Intitulé du Projet (Acronyme)	Intitulé du Programme (Acronyme)	Date début – date fin	Références de pièces justificatives (Numéro)

NB : Cette liste doit être accompagnée par les pièces justificatives nécessaires (Contrat, Attestation de bonne exécution, Bon de commande, ...). **Les références qui ne sont accompagnées de pièce justificative ne seront pas comptabilisées.**

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

ANNEXE 4

Liste détaillée des références des formateurs

(Ajouter des lignes dans le tableau si nécessaire)

Nom et Prénom du formateur	Intitulé de la formation	Client (Acronyme)	Intitulé du Projet (Acronyme)	Date début – date fin	Références de pièces justificatives (Numéro)
Formateur 1	Formation 1	Client 1	Intitulé du projet 1 (ou acronyme)	Date début- date fin de la formation 1	Pièce justificatif 1 pour le formateur 1
	Formation 2	Client 2			
	Formation 3	Client 3			
Formateur 2					
Formateur 3					
Formateur 4					
Formateur 5					

NB : Cette liste doit être accompagnée par les pièces justificatives nécessaires (Contrat, Attestation de bonne exécution, Bon de commande, ...). **Les références qui ne sont accompagnées de pièce justificative ne seront pas comptabilisées.**

ANNEXE 5
LA SOUMISSION

Je soussignéagissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société..... Adhérent à la CNSS N°..... Enregistrée au registre national des entreprises sous le N°.....faisant élection de domicile à

Après avoir pris connaissance du dossier de la consultation N°08/2026 relatif à la sélection d'un bureau d'études pour l'organisation d'une formation portant sur la valorisation et la gestion sécurisée des déchets par des moyens nautiques dans le cadre du projet «Bateaux technologiques pour le nettoyage des fonds marins» (BAT-NET-MAR A1-2.7-206), m'engage et me soumet à exécuter les dites prestations conformément aux clauses du marché et moyennant les prix fermes et non révisables établis par moi-même pour chaque unité dans les formulaires des prix après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et l'importance des acquisitions dont j'ai arrêté le montant à la somme de (en chiffres et en lettres):

Montant en HTVA en Chiffre :

Montant en HTVA en Lettre :

M'engage à assurer l'exécution complète de toutes les prestations dans les conditions prévues au marché et dans les délais prescrits dans le cahier des charges administratives.

M'engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis.

M'engage à reconnaître que L'INSTM n'est pas tenu de retenir la soumission la moins disante, et qu'elle garde par ailleurs la possibilité de déclarer la consultation non concluant et que je ne peux pas prétendre à être indemnisé de ce fait.

Déclare que sous peine de résiliation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le compte de laquelle j'agis, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que ladite Société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

ANNEXE 6
BORDERAUX DES PRIX

Désignation	Quantité	Prix Unitaire HTVA	Prix Total HTVA
Calendrier détaillé d'exécution de la mission	1		
programme détaillé de la formation	1		
Supports détaillés des cinq modules de la formation	1		
Vidéos sous forme de courtes séquences pédagogiques (durée totale comprise entre 5 et 10 minutes)	1		
Certificats de formation personnalisés	20		
Montant Total HTVA			
TVA%			
Montant Total TTC			

Arrêté le présent bordereau à la somme de :

Fait àle

Le Soumissionnaire.....

(Nom, cachet et signature)